

## Réunion syndicats-direction du 22 septembre sur le suivi du projet messin

Compte-rendu des syndicats CGT, CFDT, SUD, CGT-FO et CFTC de l'Insee, CGT et FSU de la Dares, et de la Drees et du Comité de défense de la statistique publique

### Étaient présents à cette réunion :

Pour la direction :

- Insee : le directeur général, la secrétaire générale et son adjoint (chargé des questions informatiques), le chef de l'inspection générale (responsable du projet de délocalisation), un représentant de la DRH;
- SSM : la directrice de la Drees et son adjoint, l'adjointe au directeur de la Dares et un représentant du secrétariat général du ministère des affaires sociales.

Pour les syndicats :

- Insee : des représentants des syndicats CGT, CFDT, SUD, CGT-FO, CFTC et CGC et du Comité de défense de la statistique publique
- SSM : des représentants des syndicats CGT et FSU de la Dares et de la Drees

*Quelques jours avant la réunion, la direction a transmis aux syndicats une note du directeur du programme messin faisant le point sur l'avancement du projet, son organisation cible et le calendrier de mise en place à l'horizon 2013. Selon la direction, cette note sera diffusée la semaine prochaine.*

### Déclaration liminaire des syndicats CGT, CFDT, SUD, CGT-FO et CFTC de l'Insee, CGT et FSU de la Dares, et de la Drees et du Comité de défense de la statistique publique

Nous vous rappelons en préambule notre opposition ferme au projet de délocalisation.

Nous refusons que le cadre de cette rencontre soit nommé « comité de suivi paritaire » : nous ne sommes pas dans une instance officielle, nous ne sommes pas venus négocier, ni même participer à une concertation. Nous sommes venus vous demander des informations.

La note que vous nous avez transmise n'apporte aucune réponse aux questions précises que nous posons depuis bientôt deux ans :

- quel est le coût de cette opération et quels sont les moyens budgétaires qui y sont affectés ?
- avec quels effectifs comptez-vous mettre en œuvre un tel projet ?
- quel est l'état d'avancement du dossier immobilier ?
- qu'en est-il du rapport de l'inspection générale sur le contour des postes transférables, qui devait initialement être remis en décembre 2009 ?

Mais elle contient des éléments qui renforcent notre opposition au projet, et démontre son caractère destructeur et irréalisable.

**En premier lieu, ce projet est destructeur du point de vue des missions et de la qualité des travaux.** Dans cet écrit, vous ne parlez d'ailleurs pas de « garantir la qualité des travaux » mais vous vous fixez comme objectif de « minimiser les risques de perte de qualité ». Vous expliquez que cette « minimisation des risques » est tributaire de contraintes matérielles fortes : moyens budgétaires, bâtiment approprié, bon « atterrissage » d'applications informatiques nouvelles, formations adéquates des agents qui passent elles-mêmes par des fréquents déplacements...

Or, le contexte d'aujourd'hui montre qu'aucune de ces contraintes ne peut être garantie : les difficultés budgétaires de l'institut vous ont conduit à réaliser un plan d'économies qui fait porter l'essentiel des efforts justement sur les déplacements et la formation ; les expériences récentes de Chorus et GTA démontrent qu'il est impossible de parier sur le bon atterrissage des nouvelles applications informatiques imposées par les mutualisations (inter-)ministérielles dans la sphère des ressources humaines.

De même, vous soulignez la nécessité de conserver des agents expérimentés sur les travaux que vous voulez transférer. Or, vous écrivez vous-mêmes qu'en toute hypothèse, la plupart des effectifs messins proviendrait de recrutements d'agents extérieurs à la statistique publique et donc inexpérimentés (recrutements issus des concours externes, d'emplois réservés, ou autres contractuels recrutés sur place).

**En second lieu, ce projet est destructeur pour les conditions de travail des agents.** Votre document ne comprend pas une ligne sur l'organisation et sur les agents des établissements d'origine qui seront affectés par les départs de travaux. Vous avancez même qu'ils devront être eux-mêmes les acteurs de la disparition de leur travail : vous leur demandez notamment de rester en poste jusqu'au départ de leur travail (même si les calendriers ne coïncident pas avec les campagnes de mobilité), de préparer les applications garantissant un transfert optimal ou encore de former les agents repreneurs de leur travail!

Les conditions de travail que vous prévoyez pour les agents affectés à Metz ne sont par ailleurs pas plus acceptables, nous y reviendrons plus précisément.

Nous vous rappelons qu'au CTP hygiène et sécurité du 16 septembre dernier, vous avez voté un vœu sur la mise en place d'une démarche intégrée de santé au travail et de prévention des risques organisationnels, notamment pour tous les projets « significatifs ». Le projet messin nous paraît particulièrement « significatif » et pourtant, nous ne voyons à aucun moment la prise en compte de la santé et du bien-être des agents.

**Au final, nous ne sommes pas venus amender votre projet, ni même le commenter en détail.** Nous illustrerons l'analyse que nous venons de faire de ce projet par des exemples concernant chacun des 4 piliers du centre dont il est question dans votre rapport.

### **Informatique**

- Vous expliquez que grâce à la centralisation de l'exploitation, deux fois moins d'agents qu'aujourd'hui suffiront pour faire plus de qualité, pour être plus performants et rendre un meilleur service. Vous rendez-vous compte du mépris que cela sous-tend pour les agents de la sphère informatique?
- Vous envisagez, parmi plusieurs scénarios, un scénario d'externalisation cachée de l'exploitation et de l'assistance, via des mutualisations ministérielles voire interministérielles.

### **Ressources humaines (mise en place du CSRH)**

- Le transfert des travaux est associé à la mise en place d'une nouvelle application informatique dont vous ne maîtrisez pas les paramètres puisqu'elle relève des mutualisations ministérielles (SIRH). On a vu comment s'est déroulé l'atterrissage de telles applications dans la période récente (Chorus, GTA) et on constate ici que la moindre poussière est susceptible de faire capoter l'engrenage du projet, avec toutes les conséquences qu'on imagine pour les agents puisqu'il s'agit de leur paie et de leur gestion administrative.
- Du côté des conditions de travail des agents : dans les DR et à la DG, on aurait des agents expérimentés qui perdent leur travail, avec des espoirs de reclassement très incertains. Dans le centre messin, on aurait des agents nouvellement recrutés, sans formation, placés devant des outils qui ne fonctionnent pas, et dont vous attendez qu'ils rendent « un service de qualité » pour pallier l'absence de proximité induite par la centralisation. Pour vérifier cette garantie de qualité de service, vous ne proposez rien de mieux que de les mettre sous surveillance, grâce à une série des contrôles et d'indicateurs!

### **Statistiques Sociales et Locales**

- Il s'agit du cœur du projet concernant la moitié des effectifs du centre, mais surtout hautement politique et essentiel pour la démocratie. Il répond parfaitement au projet gouvernemental de destruction des statistiques gênantes sur l'emploi, aux niveaux national et local.
- Or avec cette organisation, vous auriez d'une part des agents nouvellement recrutés et inexpérimentés en grand nombre et d'autre part des agents qui voient leurs travaux partir. Vous attendez de ces derniers agents qu'ils préparent la relève et forment leurs successeurs, alors que dans le même temps, certains établissements organisent déjà les départs de travaux. Il s'agit d'un grand saut dans le vide, dans un temps très réduit 2012-2013 où tout dysfonctionnement, tout retard pourra être fatal au projet.
- Les travaux concernés pour la Drees ne sont pas identifiés, et surtout la coordination entre Drees/Dares/Insee est inexistante. Est-ce que les postes prévus resteraient sous l'autorité et dans les effectifs des SSM?

### **Diffusion**

- Ce projet concerne un service déjà fortement restructuré, IIS, et une DR de Picardie déjà considérablement touchée par le projet du Moyen Terme.
- Le transfert de la bibliothèque a été abandonné, mais il est fait mention d'un nouveau projet : lequel ?
- Le STE n'est plus transféré à Metz mais les dégâts ont déjà été faits puisque ce service est externalisé.

Au regard de tout ce que nous venons de présenter, une seule conclusion s'impose :

**l'abandon du projet de délocalisation!**

## Réponses de la direction

La direction a répondu à cette intervention en ne répondant pour l'essentiel qu'à des éléments figurant dans le rapport que nous ne retranscrivons pas ici. En voici un résumé :

- S'agissant du volet implantation immobilière du futur site messin : nous avons appris que les négociations au niveau du secrétariat général de Bercy étaient loin d'être terminées, et qu'une solution de secours sur le bâtiment de la DRAF, proche de la gare impériale de Metz était à l'étude pour la période transitoire. Un hic toutefois la capacité de ce bâtiment est limitée.
- Concernant les SSM : le directeur général a répondu que l'Insee n'annexerait pas les postes prévus : les agents garderaient un lien fort avec leur administration. La Drees précise que les contours prévus ont un peu changé (les travaux concernés seraient ceux relatifs à l'emploi et aux salaires dans le secteur sanitaire et social, et les activités ayant trait aux répertoires). La Dares précise que le calendrier a été repoussé d'un an afin de stabiliser les opérations de refonte des opérations concernées avant leur transfert.
- S'agissant des volets budgétaire et effectifs ,la direction refuse toujours de donner les éléments que nous ne cessons de lui réclamer. Le report à "plus tard" de ces informations, dure depuis deux ans. Cette fois-ci le "plus tard" est le Comité Technique Paritaire ministériel prévu le 6 octobre, qui présentera le volet triennal 2011-2013. La direction de l'Insee transmettrait également à ce moment les effectifs cibles « complets » pour 2015. Ah espoir quand tu nous tiens...

Sur ces questions des moyens budgétaires et humains, le directeur général a affirmé qu'à ce jour, il ne disposait « d'aucune information nouvelle de nature à remettre en cause les éléments inscrits dans le rapport Cotis-Duport » (sic).

Nous lui avons alors rappelé que précisément, nous n'avions jamais eu en main l'intégralité de ce rapport puisque l'annexe financière n'avait jamais été portée à notre connaissance. De ce fait, apprendre que quelque chose que nous ignorions n'était pas remis en cause ne nous éclairait en rien.

Au vu des réponses dilatoires de la direction, la réunion a tourné court.

Le projet présenté révèle comme nous le craignons des risques majeurs concernant les conditions de travail des agents et le maintien des missions statistiques. Les moyens donnés comme nécessaires ne sont toujours pas là.

**Cette délocalisation est toujours aussi déstructurante et dangereuse pour notre système statistique publique. Nous sommes donc toujours opposés à ce projet !!!**

Paris le 24 septembre 2010